

Première phase de l'évaluation de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris

Termes de référence du rapport de synthèse

1. Introduction

En réponse à l'engagement lié à la Déclaration de Paris visant à réaliser une évaluation indépendante à l'échelon des pays, il a été décidé de réaliser une évaluation en deux phases, à la demande et sous le contrôle d'un groupe de référence international composé de membres du réseau du CAD pour l'évaluation, de membres des pays partenaires représentés au sein du Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide et les pratiques des donateurs et d'autres pays intéressés ainsi que de représentants de la société civile. La gestion au quotidien de l'évaluation est confiée à un petit groupe de gestion. Les produits de l'évaluation seront examinés par une équipe indépendante d'évaluation par des pairs.

L'évaluation complètera le suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris, entrepris via l'Activité conjointe sur le suivi dans le but de permettre une compréhension approfondie et plus qualitative quant à la manière dont une plus grande efficacité de l'aide contribue à améliorer l'efficacité du développement.

La première phase courra de mars 2007 à juillet 2008 et visera à fournir des informations sur les « comment » et les « pourquoi » du processus de mise en œuvre de la Déclaration de Paris en vue de tirer des enseignements pratiques et de contribuer à l'évaluation des performances de mise en œuvre lors du 3^e Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide qui se tiendra au Ghana. Cette phase mettra l'accent sur les intrants et les extrants, via diverses évaluations thématiques et à l'échelon des services centraux des pays partenaires et des partenaires au développement.¹ Ces évaluations seront de nature formative, se penchant sur les changements de comportement progressifs et secondaires associés à la Déclaration de Paris.

¹ Par « partenaires au développement », on entend les donateurs, les agences multilatérales, les établissements financiers internationaux et les autres organisations impliquées dans l'aide au développement.

La seconde phase de l'évaluation courra du Forum de haut niveau au Ghana en 2008 jusqu'au 4^e Forum de haut niveau en 2010. Cette seconde phase cherchera à déterminer si les effets visés sur le long terme de la Déclaration de Paris sont atteints, en mettant l'accent sur les réalisations et les impacts. Le fond et la nature de l'évaluation ainsi que sa réalisation sont décrits dans les termes de référence cadres pour l'évaluation de la Déclaration de Paris et dans les termes de référence « modèles » pour les évaluations menées par les pays partenaires à leur niveau et l'évaluation des services centraux des partenaires au développement (cf. annexes).

2. Portée et structure des travaux

L'objectif de cette étude est de préparer une synthèse des extraits de l'évaluation en première phase, qui sera présentée au 3^e Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au Ghana en septembre 2008.

La portée de l'étude est la suivante :

- Élaboration d'un rapport initial
- Préparation et finalisation du rapport de synthèse
- Tenue à disposition pour tout débat avec le groupe de gestion de l'évaluation durant le travail de synthèse
- Participation à un atelier (janvier 2008 en Afrique du Sud) avec les membres du groupe de référence et les évaluateurs responsables de la réalisation des évaluations des services centraux et des évaluations au niveau des pays partenaires en vue de débattre des constats émergents du travail de synthèse
- Contribution aux activités de diffusion (y compris l'apport d'une contribution pour le Forum de haut niveau qui se tiendra à Accra en septembre 2008)

L'étude se déroulera sur trois phases :

I) Phase initiale :

Sur la base des termes de référence cadres pour l'évaluation en première phase de la mise en œuvre de la Déclaration de

Paris et d'une analyse des différents extraits des évaluations réalisées, l'équipe de synthèse rédigera un rapport initial succinct comprenant :

- Une brève présentation du projet de rapport de synthèse (à rédiger sur la base de la structure de l'étude 2006 de suivi de la Déclaration de Paris).
- Une liste des sources d'informations/données supplémentaires éventuelles à consulter en vue de couvrir, le cas échéant, les éléments manquants.
- Un plan de travail détaillé.

Le groupe de référence de l'évaluation sera invité à examiner et commenter le rapport initial. L'équipe de synthèse répondra par écrit à tous les commentaires transmis. Le groupe de gestion de l'évaluation et une équipe indépendante d'évaluation par des pairs veilleront au contrôle qualité du rapport initial. Le rapport initial devra être approuvé par le groupe de gestion de l'évaluation avant que la phase suivante ne puisse être entamée.

II) Phase de préparation :

La préparation du rapport de synthèse reposera sur le rapport initial approuvé (l'approche principale sera une évaluation du document) et sur (le cas échéant) des entretiens téléphoniques. Les rapports d'évaluation des services centraux des partenaires au développement et des pays partenaires seront annexés (au format électronique) au rapport de synthèse.

Le rapport de synthèse rédigé en langue anglaise ne comptera pas plus de 60 pages, note de synthèse incluse mais annexes exclues.

Les contributions suivantes seront mises à la disposition de l'équipe de synthèse en vue de ses travaux : environ dix rapports d'évaluation par des pays partenaires à leur niveau et environ dix rapports d'évaluation des services centraux de partenaires au développement. À cela s'ajouteront les rapports de plusieurs études thématiques réalisées dans le cadre de l'évaluation générale.

III) Phase de finalisation et de diffusion :

Le groupe de gestion de l'évaluation et l'équipe indépendante d'évaluation par des pairs veilleront au contrôle qualité de toutes les versions provisoires du rapport de synthèse. Le projet de rapport de synthèse sera présenté au groupe de référence de l'évaluation pour qu'il le commente. L'équipe de synthèse répondra par écrit à tous les commentaires transmis.

Lorsque le rapport de synthèse final sera terminé, le chef de l'équipe d'évaluation collaborera avec l'équipe de diffusion en vue de garantir une diffusion ciblée et cohérente des résultats des évaluations. En outre, le chef de l'équipe participera à des activités de diffusion durant le 3^e Forum de haut niveau à Accra en septembre 2008.

3. Calendrier

Le calendrier lié au rapport de synthèse est le suivant :

Calendrier	Activités
Novembre 2007	Élaboration du rapport initial
Décembre 2007 – février 2008	Préparation du rapport de synthèse
Janvier 2008	Atelier sur les constats émergents (provisoirement en Afrique du Sud)
Mars – avril 2008	Finalisation du rapport sur la base des commentaires reçus
Septembre – octobre 2008	Activités de diffusion, y compris préparation de notes (y compris la participation au Forum de haut niveau à Accra)

4. Composition de l'équipe d'évaluation

Une équipe de synthèse, sélectionnée par le biais d'un appel d'offres international concurrentiel, sera chargée de synthétiser l'évaluation. L'organisation des travaux de l'équipe relèvera du chef d'équipe et devra être spécifiée et expliquée clairement dans le cahier des charges. L'équipe d'évaluation devra posséder les compétences clés suivantes :

- Connaissances approfondies et expérience dans le domaine de l'efficacité de l'aide et du développement, y compris de la Déclaration de Paris.
- Connaissances approfondies et formation en matière de méthodologies d'évaluation, y compris d'approches d'évaluation de changements comportementaux, expérience en matière de réalisation d'évaluations complexes et de synthèse des résultats de telles évaluations.
- Connaissances et expériences dans le domaine des approches fondées sur des programmes (y compris des approches sectorielles et d'autres mécanismes de mise en œuvre, tels que l'aide budgétaire générale, l'aide budgétaire sectorielle, les projets et les prêts aux ONG).
- Connaissances et expérience liées aux pays partenaires et agences donneuses évalués.
- Excellentes compétences de rédaction et de communication.

L'équipe, composée au minimum de trois membres, devra refléter une participation équilibrée d'hommes et de femmes et comprendra des conseillers internationaux reflétant une participation régionale équilibrée. Par ailleurs, l'équipe dans son ensemble devra posséder de parfaites compétences en anglais et de bonnes compétences en français et en espagnol. L'équipe sera subordonnée au groupe de gestion de l'évaluation.

Les principes d'évaluation de base du CAD concernant le recours à des évaluateurs externes indépendants de ceux chargés de la conception et de la mise en œuvre de l'action de développement (auprès des donateurs et des organisations de mise en œuvre) seront appliqués.

5. Intrants et extrants

Les intrants requis pour l'étude ne peuvent pas dépasser un total de 1 million DKK, tous frais compris ainsi que les dépenses liées à la participation de l'équipe aux réunions du groupe de gestion/groupe de référence de l'évaluation et du Forum de haut niveau.

Les principaux extrants de l'évaluation seront les suivants :

- Rapport initial
- Rapport de synthèse
- Notes de diffusion
- Diffusion au 3^e Forum de haut niveau